

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015

Présents : Bruno JACQUETIN – Michèle HARANG – Marie-Hélène BONNEL – Geneviève DAMON – Marie-Laure JOURDY – Bernadette MANDON - Christian CASSULO – Pierre-François CHAUT – Claude FERRARI

Absents excusés : Jean-Luc COURET, donne pouvoir à Claude FERRARI
Loïc FAUVET, donne pouvoir à Christian CASSULO

Secrétaire de séance : Michèle HARANG

Ouverture de la séance : 19h22

1 – Délibérations de la séance

- a. Délibérations pour approbation des taux d'imposition des taxes directes locales (TH – TF – TFNB) :

Comme ils s'y étaient engagés lors de la campagne pour les élections municipales de mars 2014, les membres du Conseil confirment par leurs votes le maintien des taux d'imposition.

Taxe d'habitation (TH) : 8.21 % → Délibération adoptée à l'unanimité.

Taxe sur le foncier bâti (TF) : 15 % → Délibération adoptée à l'unanimité.

Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 47.53 % → Délibération adoptée à l'unanimité.

- b. Délibération concernant le prix de l'eau :

Le prix de l'eau est à 1.40 € le m3 depuis le 1^{er} janvier 2014. Aucune raison ne justifie une hausse de ce tarif. Le prix de l'eau, applicable au 1^{er} janvier prochain, restera fixé à 1.40 € / m3.

→ Délibération adoptée à l'unanimité.

- c. Délibérations concernant des investissements inscrits au Budget Primitif de l'Eau pour 2015 (BP Eau 2015). Demandes de subventions au Conseil Départemental.

- **renouvellement de l'hydraulique du réservoir du Montet pour 5 400.00 € TTC**
- **robinet altimétrique pour le réservoir du Montet 5 400 € TTC**
- **robinet altimétrique pour le réservoir du Roy 5 400 € TTC**

→ Les trois délibérations sont adoptées à l'unanimité.

- d. Délibérations concernant différentes acquisitions ou travaux inscrits au Budget Primitif Commune pour 2015 (BP Commune 2015). Demandes de subventions au Conseil Départemental.

- **acquisition d'un nouveau tracteur pour la commune pour 55 500.00 € TTC**
- **acquisition d'une armoire positive 500 l pour l'auberge communale 1 020.00 € TTC**
- **acquisition de mat. d'équipements indispensables pour l'agent communal 5 400 € TTC**
- **gestion programmée et individualisée du chauffage pour : l'école, la bibliothèque et la salle communale 7 848.00 € TTC**
- **réfection de l'étanchéité (zinguerie) au-dessus de l'entrée de la salle communale 690.90 € TTC**
- **réfection du haut du mur du monument aux morts environ 400.00 € TTC**

→ Les six délibérations sont adoptées à l'unanimité.

e. Approbation des Budgets Primitifs 2015 (BP 2015) :

1) **Budget du CCAS** : *uniquement un budget de fonctionnement à hauteur de 3 500.00 €*

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

2) **Budget Eau** :

- *Exploitation* : 69 147.00 €
- *Investissements* : 67 505.00 €

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

3) **Budget Communal** :

- *Fonctionnement* : 215 107.00 €
- *Investissements* : 172 995.00 €
- *Annexe IV B1.7* : *Engagements donnés (cpte 6554) et subventions versées (cpte 6574) dans le cadre du vote du Budget Primitif (article L.2311-7 du CGCT)*

→ *Délibération adoptée à l'unanimité.*

2 - Informations et questions diverses

- **Transports scolaires** → *réunion à Chazelles le 9/04, en présence du transporteur 2TMC et du Conseil Départemental, pour modifier le trajet du circuit de ramassage des enfants de l'école primaire. Solution "envisagée" : 2 circuits distincts avec des bus plus petits pour couvrir l'ensemble des besoins de Chazelles mais aussi ceux de Gumières (Murcent – Prolanges – Puziols – La Mûre – Le Montet). A suivre ...*
- **Sécurité routière (Bourg – carrefour Bourg – traversée de la D44)** → *ce sujet, évoqué à plusieurs reprises, appelle des prises de décisions et des actions. Les membres du Conseil Municipal sont saisis de ce dossier. Des mesures seront proposées au plus tard le 28 mai prochain et réalisées pour la rentrée de septembre.*
- **Ordures ménagères** → *nécessité de créer une commission spécifique chargée de relever tous les dysfonctionnements actuels (containers – sacs jaunes – casiers – dépôts sauvages ...), de réfléchir aux différentes problématiques posées (pollution de tous ordres) que ce soit dans le Bourg ou dans les hameaux ... puis de proposer des solutions.*

Appel à candidatures. Merci de contactez la mairie.

- **Sous-préfecture** → *une demande de renseignements a été adressée à Monsieur Franck VIDAUD, Chef de Bureau chargé des relations avec les collectivités territoriales et du développement local. Ces renseignements concernent le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement 2015 (DGF), la Dotation de Solidarité Rurale cible (DSR cible), le Prêt à Taux Zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural. A suivre ... de près.*

La séance est levée à 20h55.

Le Maire

